

COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 29 mars 2023
Procès-verbal n°21

Président M. Philippe BARRITAUULT
Présents Mmes Chantal PINTAULT, Sylvie TESSERAU et Sandrine VERMOND – MM. Jean Paul PINTAULT et Christian SAVIGNY

Le PV n°20 est adopté avec la modification suivante :

Match n° 25561033 : Châtelleraut Portugais (1) - Poitiers ASAC (1) en Départemental 1 du 18/03/23

Les équipes ont trouvé un accord pour avancer le match mais Poitiers ASAC n'ayant pas confirmé au District, le changement n'a pas été homologué.

Les frais de déplacement de M. Levieux Enzo (35€68), arbitre de la rencontre et M. Violeau Alain (~~30€~~) (18€) accompagnateur sont pris en charge par le District

La Commission demande la plus grande vigilance :

- aux arbitres (officiels et bénévoles) au moment de compléter la feuille de match en fin de rencontre
- aux capitaines et à l'encadrement des équipes avant la signature de la feuille de match

Sur les scores, les réserves d'avant match, observations d'après match, les avertissements, les remplacements et joueurs ou joueuses blessé(e)s

En effet, nous constatons que de nombreux joueurs sont notés « n'a pas participé » sur la FMI alors que c'est rarement le cas.

DATE A RETENIR

- Les rencontres de la journée 1 de la 2^{ème} phase prévues initialement le 21 janvier 2023 sont reportées au* :
 - o 8 avril 2023 pour les poules à 10 :
 - U17/U18 D1,
 - U15 D1 Elite,
 - U15 D1,
 - U15 D2 poule C,
 - U13 D1
 - U13 D2

* Ces rencontres peuvent être jouées avant cette date si les équipes se mettent d'accord par écrit et en informent le District.

- Samedi 1^{er} avril 2023 à Vivonne : Finale Festival Foot U13 Pitch (garçons et filles)
- Samedi 3 juin 2023 à Civaux :
 - Finale Challenge Dansac U13,
 - Finale Challenge U15
 - Finale Challenge U17/U18
- Samedi 17 juin 2023 à Nieuil l'Espoir : Journée nationale des débutants (JND)

OPERATION CARTON VERT

Rappel : L'opération « carton vert » est mise en place à compter du 25 février 2023 et **pour toute la deuxième phase des championnats U15 et U17/U18**, le descriptif a été transmis par mail aux clubs.

Ce dispositif est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueuses/joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements, en lien avec les **valeurs de notre sport portées par la FFF – sous l'acronyme « PRETS » :**

PLAISIR – RESPECT – ENGAGEMENT – TOLERANCE – SOLIDARITE

SAISON 2022 - 2023 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS									
Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U17	D1	/	4	11/03/23	25559126	Poitiers 3 Cités (1)	St Benoit (1)	Terrain impraticable	22/04/23
U17	D1	/	4	11/03/23	25559127	Gj Foot Sud 86 (1)	Gj Montasèvres (2)	Arrêté municipal	22/04/23
U17	D2	A	2	25/02/23	25559261	Mirebeau/La Pallu (1)	Châtelleraut Portugais (1)	Arrêté municipal	01/04/23
U17	D2	A	4	11/03/23	25559267	Mirebeau/La Pallu (1)	Naintré (2)	Arrêté municipal	22/04/23
U17	D2	A	4	11/03/23	25559268	Châtelleraut Portugais (1)	Gj VVM Chauvigny (2)	Terrain impraticable	22/04/23
U17	D2	A	4	11/03/23	25559269	Gj Dissay Beaumont (1)	Loudun/NordVienne/Sammarcolles/ASM (1)	Arrêté municipal	01/04/23
U17	D2	B	4	11/03/23	25559329	Château Larcher/STMG/Somm/Cham (1)	Poitiers CEP (1)	Arrêté municipal	01/04/23
U17	D2	B	4	11/03/23	25559330	Valence en Poitou OC/Vivonne (1)	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	08/04/23
U17	D2	B	4	11/03/23	25559332	GJ Val de Vonne (2)	Poitiers ASAC (2)	Arrêté municipal	01/04/23
U17	D2	C	4	11/03/23	25559390	Vicq/St Savin (1)	La Pallu (1)	Arrêté municipal	22/04/23
U15	D1 Elite	/	2	25/02/23	25561861	Migné Auxances (1)	Neuville (1)	Motif Impérieux	15/04/23
U15	D1 Elite	/	4	11/03/23	25561610	Gj Dissay Beaumont (2)	Migné Auxances (1)	Arrêté municipal	22/04/23
U15	D1 Elite	/	4	11/03/23	25561950	Gj VVM Chauvigny (2)	Gj Foot Sud 86 (1)	Arrêté municipal	22/04/23
U15	D1	/	4	11/03/23	25559597	Naintré (1)	Mirebeau (1)	Arrêté municipal	22/04/23
U15	D2	B	4	11/03/23	25559805	Naintré (2)	Quinçay/Vouillé (1)	Arrêté municipal	01/04/23
U15	D2	B	4	11/03/23	25559806	Gj Dissay Beaumont (3)	ASM/Loudun/Sammarcolles/NordVienne (1)	Arrêté municipal	01/04/23
U15	D2	C	2	04/03/23	25561278	Gj Val de Vonne/Vasles (1)	Vivonne/Valence en Poitou OC (1)	Arrêté municipal	01/04/23
U15	D2	C	4	11/03/23	25561279	Vivonne/ Valence en Poitou OC (1)	Migné Auxances (2)	Arrêté municipal	22/04/23
U13	D1	/	2	25/02/23	25562288	Mirebeau (1)	Châtelleraut Portugais (1)	Arrêté municipal	22/04/23
U13	D2	A	4	11/03/23	25560464	Valence en Poitou OC (1)	Poitiers 3 Cités (1)	Arrêté municipal	22/04/23
U13	D3	A	2	25/02/23	25562274	Mirebeau (2)	Châtelleraut SO (4)	Arrêté municipal	01/04/23
U13	D3	A	4	11/03/23	25560417	Châtelleraut Portugais (2)	Loudun/Sammarcolles/NordVienne (2)	Terrain impraticable	01/04/23
U13	D3	B	4	11/03/23	25560464	Gj Dissay Beaumont (1)	Loudun/Sammarcolles/NordVienne (1)	Arrêté municipal	22/04/23
U13	D3	C	4	11/03/23	25560496	Gj Espoir Sud Poitiers (4)	Gj Dissay Beaumont (2)	Arrêté municipal	22/04/23
U13	D3	D	4	11/03/23	25560541	Vendelogne/Vouillé/Quinçay/Boivre/Latillé (3)	Vouneuil Béruges (2)	Arrêté municipal	01/04/23
U13	D3	D	4	11/03/23	25560542	Gj Espoir Sud Poitiers (5)	Gj Dissay Beaumont (3)	Arrêté municipal	01/04/23
U13	D3	F	4	11/03/23	25560614	Vivonne (1)	Gj Espoir Sud Poitiers (3)	Arrêté municipal	08/04/23
U13	D3	F	4	11/03/23	25561144	Vendelogne/Vouillé/Quinçay/Boivre/Latillé (2)	Mignaloux/Nieuil/Les Roches La Villedieu (2)	Arrêté municipal	01/04/23
U13	D3	G	4	11/03/23	25560642	St Maurice Gençay/Brion/Cha/Som(1)	Gj VVM Chauvigny (4)	Arrêté municipal	01/04/23
U13	D3	G	4	11/03/23	25560644	St Savin/Vicq (1)	Usson/Adriers/Gj 3 Vallées 86 (1)	Arrêté municipal	01/04/23
U13	D3	G	4	11/03/23	25561158	Saulgé (1)	Mignaloux/Nieuil/Les Roches La Villedieu (1)	Arrêté municipal	22/04/23

U17/U18

Match n°25559391 : La Pallu (1) - Migné Auxances (2) en Départemental 2 poule C du 25/03/23

En raison de l'absence de Léo Boutet, arbitre de la rencontre, sans en avertir son observateur, les frais de déplacement de Violeau Alain (13,50€) sont pris en charge par le District.

Forfait

Match n° 25559393 : Jaunay Marigny (2) – GJ VVM Chauvigny (3) en Départemental 2 poule C du 25/03/23

3^{ème} forfait de l'équipe du GJ VVM Chauvigny 3 (sans déplacement).

Amende de 11€ au GJ VVM Chauvigny.

Dossier classé

Remarque : s'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe de GJ VVM Chauvigny (3) est déclarée forfait général à compter de ce jour, l'équipe devant la rencontrer sera donc exempte à la date prévue au calendrier

Match n°25559394 : Ozon (1) – GJ Montasèvres (3) en Départemental 2 poule C du 25/03/23

2^{ème} forfait de l'équipe du GJ Montasèvres (3) (sans déplacement)

Amende de 11€ au GJ Montasèvres.

Dossier classé

CHALLENGE U17/U18

¼ Finale 1^{er} avril 2023

1	MIGNE AUXANCES 1	D1		GJ MONTASEVRES 2	D1
2	SAINT BENOIT 1	D1		NAINTRE 1	D1
3	JAUNAY MARIGNY 1	D2A		VOUNEUIL SUR VIENNE 1	D1
4	POITIERS 3 CITES 1	D1		LA PALLU 1	D2C

U15

Forfait

Match n° 2562311 : St Benoit (2) –GJ VVM Chauvigny (3) en Départemental 2 poule A du 25/03/23

1^{er} forfait de l'équipe du GJ VVM Chauvigny (3) (sans déplacement).

Amende de 11€ au GJ VVM Chauvigny.

Dossier classé

U15 à 8

Forfait

Match n° 25669578 : Jaunay Marigny (2) – Brion St Secondin (2) du 25/03/23

1^{er} forfait de l'équipe de Jaunay Marigny (2) (sans déplacement de l'équipe de Brion St Secondin (2))

Amende de 11€ au club de Jaunay Marigny

Dossier classé

Match n°25669812 : Usson/Adriers/GJ 3 Vallées (2) - GJ Espoir Sud Poitiers (3) du 25/03/23

4^{ème} forfait de l'équipe du GJ Espoir Sud Poitiers (3) (sans déplacement)

Amende de 11€ au GJ Espoir Sud Poitiers

Dossier classé

Remarque : Courriel du GJ Espoir Sud Poitiers annonçant son forfait général. L'équipe de GJ Espoir Sud Poitiers (3) est déclarée forfait général à compter de ce jour, l'équipe devant la rencontrer sera donc exempte à la date prévue au calendrier

Match n°25669814 : Vivonne (2) – GJ Montasèvres (2) du 25/03/23

2^{ème} forfait de l'équipe du GJ Montasèvres (2) (sans déplacement)

Amende de 11€ au GJ Montasèvres

Dossier classé

CHALLENGE U15

¼ Finale 1^{er} avril 2023

1	SO CHATELLERAULT 1	D1EL	JAUNAY MARIGNY 1	D1
2	NEUVILLE 1	D1EL	GJ VVM CHAUVIGNY 2	D1EL
3	USSON/ADRIERS/GJ 3 VALLEES 86 1	D2A	MIGNE AUXANCES 1	D1EL
4	NIEUIL/MIGNALOUX/RV 1	D2A	BUXEROLLES 1	D1EL

U13

Match n°25560645 : Usson/Adriers/Gj 3 Vallées 86 (1) – Saulgé (1) en Départemental 3 poule G du 25/03/23

Considérant que l'équipe de Saulgé présentait moins de 7 joueurs inscrits sur la feuille de match. La rencontre ayant eu lieu et en application de l'Article 19 des RG de la LFNA, la Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de Saulgé (1) pour en donner le gain à l'équipe d'Usson/Adriers/Gj 3 Vallées 86 (1) sur le résultat de 7 but à 0.

Dossier classé

Forfait

Match n° 25562065 : Cernay St Genest (1) – Neuville (3) en Départemental 3 Poule C du 25/03/2023

2^{ème} forfait de l'équipe de Neuville (3) (sans déplacement).

Amende de 11€ au club de Neuville.

Dossier classé

Match n° 25560590 : GJ Espoir Sud Poitiers (2) – St Savin/Vicq (2) en Départemental 3 Poule E du 25/03/2023

3^{ème} forfait de l'équipe de St Savin/Vicq (2) (sans déplacement).

Amende de 11€ au club de St Savin St Germain.

Dossier classé

Remarque : s'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe de St Savin/Vicq (2) est déclarée forfait général à compter de ce jour, l'équipe devant la rencontrer sera donc exempte à la date prévue au calendrier

FESTIVAL FOOT U13

Les équipes suivantes sont qualifiées pour la finale départementale qui se jouera le **samedi 1^{er} avril 2023 à Vivonne**.

Un dossier d'organisation a été adressé aux clubs.

Les équipes qualifiées ont été réparties en **1 groupe de 16 équipes pour les garçons** et **1 groupe de 8 équipes pour les filles**. Elles seront opposées selon la formule de compétition dite « Echiquier », et nommées **garçons et filles**. À la suite du tirage au sort du 23/03/23, les premières oppositions sont :

GRUPE FILLES

Equipes	
FC LOUDUN	US LA CHAPELLE BATON
SO CHATELLERAULT	ES POITIERS 3 CITES
STADE POITEVIN FC	USM LUSIGNAN
UES MONTMORILLON	ES BUXEROLLES / ASAC POITIERS

GROUPE GARCONS

Equipes	
UES MONTMORILLON	US MIGNE AUXANCES
GJ VAL DE VONNE	SO CHATELLERAULT
LOUDUN / SAM / NORD VIENNE	CHASSENEUIL ST GEORGES
CA NEUVILLE	US MIREBEAU
MIGNALOUX /NIEUIL/ROCHESVIL	ASAC POITIERS
STADE POITEVIN FC	GJ MONTASEVRES
VOUNEUIL BERUGES FC	GJ VVM CHAUVIGNY
PORTUGAIS CHATELLERAULT	GJ ESPOIR SUD POITIERS

CHALLENGE DANSAC

½ Finale du 1^{er} avril 2023

Poule A
SO CHATELLERAULT 2
GJ VVM CHAUVIGNY 2
BUXEROLLES 2
POITIERS CEP 1

Poule B
ASM 2
NAINTRE 1
VENDELOGNE/VO/QU/LA 1
POITIERS ASAC 2

Poule C
OZON 1
GJ DISSAY BEAUMONT 2
MIGNE AUXANCES 2
CISSE 1

Poule D
MONTMORILLON/LEIGNES 2
GJ ESPOIR SUD POITIERS 2
LIGUGE 2
GJ VAL DE VONNE 2

U11

Forfait

Rencontres du 25/03/23 :

Poule E – Plateau 2 :

2^{ème} forfait de Loudun/Sammarçolles/Nord Vienne (2). Amende de 11€ au club de Loudun

Poule F – Plateau 1 :

3^{ème} forfait d'Availles en Châtellerault (2). Amende de 11€ au club d'Availles en Châtellerault

Remarque : s'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe d'Availles en Châtellerault (2) est déclarée forfait général à compter de ce jour, l'équipe devant la rencontrer sera donc exempte à la date prévue au calendrier

Poule G – Plateau 1 :

Considérant que l'équipe de Vicq/St Savin présentait moins de 7 joueurs inscrits sur la feuille de match. Les rencontres ayant eu lieu et en application de l'Article 19 des RG de la LFNA, la Commission donne les matchs perdus par pénalité à l'équipe de Vicq/St Savin (1) pour en donner le gain aux autres équipes.

Poule H - Plateau 1 :

Considérant que l'équipe de Smarves Iteuil/Fontaine présentait moins de 7 joueurs inscrits sur la feuille de match. Les rencontres ayant eu lieu et en application de l'Article 19 des RG de la LFNA, la Commission donne les matchs perdus par pénalité à l'équipe de Smarves Iteuil (3) pour en donner le gain aux autres équipes.

Poule H – Plateau 2 :

1^{er} forfait de St Benoit (3). Amende de 11€ au club de St Benoit

Poule K – Plateau 1 :

2^{ème} forfait Vouillé/Vendelogne/Quinçay (3). Amende de 11€ au club de Vouillé

Poule M – Plateau 2 :

1^{er} forfait de Chasseneuil St Georges (2). Amende de 11€ au club de Chasseneuil St Georges

U7-U9

RAPPEL : La licence dûment validée est obligatoire pour participer aux plateaux. Il en va de la responsabilité du club et de son président.

S'agissant de journées officielles, les plateaux 1 (04/03/23) et 2 (11/03/23) non joués en raison des intempéries devront être refixés :

- Prioritairement au samedi 13 mai
- Ou au samedi 22 avril

Pour un meilleur suivi, les responsables de secteur doivent communiquer ces informations au District.

Rencontres du 11/03/23 :

Information en attente de réception des secteurs 1,2,3,4,7 et 8

TRANSMISSION TARDIVE OU FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Amende de 13€

Rencontres du 18/03/23 :

U7-U9 -Secteur 3 : Antoigné

Rencontres du 25/03/23 :

U11- Poule D – plateau 2 : Ozon
U11- Poule I - plateau 1 : Valdivienne

LICENCES MANQUANTES

Rencontres du 18/03/23 :

U7-U9 -Secteur 3 : Toutes les licences manquantes. Amende forfaitaire de 18€ au club de Chasseneuil St Georges

Rencontres du 25/03/23 :

U11 – Poule K - plateau 1 : Toutes les licences manquantes. Amende forfaitaire de 18€ au club de Poitiers Stade
U11 – Poule F – plateau 1 : 1 licence manquante. Amende de 7€ au GJ Avenir 86
U7-U9 - Secteur 5 : -Toutes les licences manquantes. Amende forfaitaire de 18€ au club de Poitiers 3 Cités
-Un joueur non licencié. Amende de 7€ au club de St Benoit
U7-U9 – Secteur 7 : Toutes les licences manquantes. Amende forfaitaire de 18€ au club de Mignaloux

Annulation de l'Amende

Rencontres du 11/03/23 :

U7-U9 Secteur 5 :
- Deux joueurs non licenciés. Amende de 14€ (2x7€) au club de Migné Auxances

**Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAULT**